

# LECHO<sup>49</sup> ALBANAIS

JANVIER 2021

BONNE  
ANNÉE  
2021

# INFOS PRATIQUES

## Mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15

Jeudi, samedi : 9 h - 12 h

**Le service urbanisme est ouvert :**

le lundi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 15

le mardi : 9 h-12 h

le vendredi : 13 h 30-17 h 15

**sur rendez-vous pendant la période de confinement.**

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

## Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h.

Tél. 02 96 32 91 23

## Cybercommune

Mardi 14 h - 16 h

Dimanche de 10 h 30 - 12 h

et sur rendez-vous en appelant

le 06 72 67 12 01 ou

le 06 51 11 36 50 ou 02 96 93 88 05

(aux heures de permanences)

## Bibliothèque

Mercredi 14 h 30 - 17 h

Vendredi 16 h 30 - 18 h 30

Dimanche de 10 h 30 - 12 h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

## Urgences médicales

Tél. 15

## Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie

la plus proche de chez vous,

les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, Tél. 15 ou 3237

## Permanences

### Puéricultrice PMI

### et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice  
mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-vous sur le site de Lamballe Terre & Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Monsieur Sébastien DUSSART, Assistant social, sur rendez-vous (Maison du Département à Lamballe ou permanence le jeudi matin à Saint-Alban).

Tél. 02 96 50 10 30

## France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor



## LE MOT DU MAIRE

Vous l'avez constaté : une nouvelle version de l'Echo Albanais vient de voir le jour. Le précédent Echo Albanais avait été repensé il y a déjà 4 ans. Il s'agit maintenant d'un bulletin revisité, d'une nouvelle présentation qui permettent de « tourner la page » de l'année 2020.

Cette année 2020 inédite marquée par la crise sanitaire qui est venue bouleverser nos repères, nos activités professionnelles et personnelles. Mais elle a aussi été à l'origine de formidables mouvements de solidarité et d'initiatives. Elle a poussé à s'adapter et à inventer de nouvelles organisations dont certaines ont démontré leur intérêt et qui mériteront d'être poursuivies.

Pour la commune, l'année 2020 aura été marquée par les élections municipales, une installation décalée du conseil municipal en raison du premier confinement puis la mise en place des commissions de travail, des réflexions et des ébauches de projets à concrétiser dans les prochaines années. Nous aurons bien entendu l'occasion d'en reparler dans les mois à venir. L'activité des associations a été presque interrompue et les animations ont été suspendues. Néanmoins, la commune, avec l'appui de Lamballe Terre & Mer, a organisé deux « ballades estivales » dans le bourg qui ont rassemblé près de 180 personnes sur deux dates (une en juillet et une en août). D'autres actions ont été mises en place notamment auprès de nos aînés avec lesquels les membres du CCAS sont restés en contact régulier. Nous dressons un bilan de l'année 2020 dans le prochain numéro de l'Echo.

Les premiers mois de l'année 2021 seront sans doute encore marqués par le contexte sanitaire mais des perspectives médicales semblent éclaircir l'horizon. Dans ces conditions, vous l'aurez compris, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra malheureusement pas se dérouler.

Je profite donc de cet édito pour m'adresser à vous, au nom du conseil municipal, pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches et une belle et heureuse année 2021.

Je formule le vœu que cette nouvelle année nous donne l'occasion de nous retrouver.

En attendant, je vous invite à prendre soin de vous et de vos proches.

Bonne année 2021 !

Nathalie BEAUVY,  
Maire

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.



## L'équipe municipale souhaite aux albanaises et albanais une bonne année 2021 !

# CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 NOVEMBRE

Le conseil municipal (à l'unanimité):

- **Décide** d'appliquer pour l'année 2021, les tarifs (salles, travaux de busage...) proposés dans la délibération. Tous ces tarifs sont consultables en Mairie ou sur le site internet.

- **Valide** la décision modificative du budget général :

Section d'investissement :

Dépenses - 020 - Dépenses imprévues : - 18 000 €

Dépenses - article 2182 - opération 118 - Service technique : + 18 000 €

Cette décision modificative est proposée pour l'achat d'un camion pour les services techniques.

Dépenses - 020- Dépenses imprévues : - 4860 €

Dépenses - article 2041582 - Orange : + 4860 €

- **Décide** d'adopter la proposition du Maire concernant l'instauration d'un versement de la prime exceptionnelle Covid-19 afin de valoriser « un surcroît significatif durant cette période » au profit des agents particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 pour assurer la continuité des services publics et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

- **Autorise** le versement de l'indemnité de gardiennage à Monsieur le curé, gardien de l'église communale de Saint-Alban soit :

→ 120.97 € pour 2019,

→ 120.97 € pour 2020.

- **Décide** d'adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal (conditions d'organisation des séances du conseil municipal ; règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales et conditions de consultation des

projets de contrats ou de marchés) dans les conditions exposées par Madame le Maire.

- **Emet un avis favorable** à l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) de l'itinéraire de randonnée figurant au plan annexé à savoir le circuit « A la rencontre de la Flora ». **Approuve** l'inscription au PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant au plan annexé et concernant le circuit « A la rencontre de la Flora » et y autorise le passage du public. S'engage à :  
→ Garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux ;  
→ Ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR ;  
→ Proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée ;  
→ Informer le Conseil départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits.

**Autorise** Madame le Maire, en tant que de besoin, à signer toutes les conventions ou tous les documents inhérents à cette procédure d'inscription.

- **Valide** la proposition de confier au cabinet PLCE la charge de réaliser les missions de conseil et études techniques pour la réfection des routes dans le cadre des liaisons électriques souterraines du parc éolien offshore et **autorise** Madame Le Maire ou son représentant à signer la convention d'honoraires ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.
- **Prend acte** de la présentation des délégations faites au Maire.



## BIEN VIVRE ENSEMBLE ET CIVISME

Il appartient à chacun de faire en sorte que notre cadre de vie soit agréable, un lieu où il fait bon vivre. Chacun d'entre nous y contribue en respectant son voisin, son environnement, son quartier...

Voici quelques règles et conseils qui permettront à tous de mieux vivre ensemble :

Les masques, gants et autres déchets ne doivent pas être jetés sur la voie publique mais dans les poubelles destinées à cet effet.

Les lingettes désinfectantes ou autres ne sont pas destinées à être jetées dans les toilettes.

Les personnes accompagnées d'animaux de compagnie sont priées de procéder au ramassage des déjections laissées par l'animal sur la voie publique et les espaces verts.

Le respect du voisinage passe entre autres par le respect des horaires et jours autorisés pour les nuisances sonores.

## INFORMATION

# MSA D'ARMORIQUE

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès, notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

### RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans ou pendant les 3 mois suivants, afin d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté (JDC). Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la Mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.



**Victime d'un accident causé par tiers ? Pensez à le signaler à votre MSA.**

**Accident de la circulation, erreur médicale, accident scolaire, coups et blessures volontaires... Dans son quotidien, tout un chacun peut, un jour ou l'autre, être victime d'un accident causé par tiers. Ces cas d'accident sont en effet multiples et peuvent être le fait d'un particulier ou d'une entreprise.**

**Pourquoi faut-il le signaler et à qui ?**

Dans le cas d'un accident causé par un tiers, c'est la personne ou l'entreprise qui en est à l'origine qui est considérée comme responsable. Par conséquent, c'est elle ou son assureur qui prend en charge l'indemnisation. C'est pourquoi, la MSA d'Armorique rappelle à ses assurés qu'il est important qu'ils lui signalent leur accident. Ils bénéficieront d'une meilleure prise en charge de frais complémentaires non couverts par l'assurance maladie, voire, d'une réparation de préjudices personnels.

Cette démarche est également plus juste et citoyenne. Elle permet à la MSA d'engager un recours afin de se faire rembourser, par le responsable de l'accident ou son assureur, les dépenses d'assurance maladie qu'elle aura engagées. C'est donc contribuer à la bonne gestion et à la sauvegarde du système de santé.

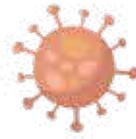
**Quels sont les délais ?**

Vous pouvez signaler tout accident, y compris un accident ayant eu lieu plusieurs mois voire plusieurs années auparavant. Pour en savoir plus sur le recours contre tiers ou signaler un accident à l'aide du formulaire disponible en téléchargement, rendez-vous sur [armorique.msa.fr](http://armorique.msa.fr) rubrique Particulier/Santé/Accident, maladie, invalidité.



# Opération Tranquillité Séniors

en période de COVID19



**En cas d'urgence : 17 ou 112**

## **Vous vivez seul(e)s ? Vous êtes âgé(e)s ?**

N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité séniors : des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention.



## **Mairies, associations, citoyens référents**

Vous avez connaissance d'une situation particulière de vulnérabilité et d'isolement sur votre secteur, vous pouvez la signaler à la brigade de gendarmerie locale.

## **Familles et proches**

- Vous n'avez plus de nouvelles et vous êtes inquiets ?
- Vous pouvez signaler à la gendarmerie une situation particulière au sujet de l'un de vos aînés
- Contactez la gendarmerie de résidence de votre aîné ou la brigade numérique

## **BRIGADE numérique**

Pour toute question, 24h/24, 7j/7 :

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/)

Contacteur-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique



## LES GESTES BARRIÈRES



Face à l'accélération de l'épidémie, nous devons mobiliser tous les outils à notre disposition. Casser les chaînes de transmission de la COVID-19 est plus que jamais indispensable :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Eviter de se toucher le visage
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

L'application TousAntiCovid, vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge, en addition de l'action des médecins et de l'Assurance Maladie. Son usage s'avère particulièrement utile dans des lieux où la concentration de personnes rend le respect de la distanciation sociale difficile à mettre en œuvre.

## ÉCONOMIE

### CAMPAGNE DE SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

#### NOS COMMERÇANTS COMPTENT SUR VOUS, VOUS POUVEZ COMPTER SUR EUX !

L'agglomération de Lamballe Terre & Mer lance une campagne de communication en soutien au commerce local des 38 communes de son territoire, en concertation avec les associations de commerçants.

Derrière cette campagne de Lamballe Terre & Mer agglomération, c'est un mouvement de solidarité qui est lancé pour encourager le "consommer local". Réactifs et imaginatifs, nos commerçants s'organisent : commande en ligne ou par téléphone, livraison, vente à emporter, le maximum est fait pour répondre aux besoins des habitants et ce dans le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous.

Une véritable action solidaire et citoyenne qui contribue également à dynamiser nos centres-bourgs et centres-villes.



Nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux

Parmi ses actions, Lamballe Terre & Mer agglomération se veut facilitatrice et accompagne les commerces qui le souhaitent, en relayant les services mis en place sur son site : [www.lamballe-terre-mer.bzh/toussolidaires](http://www.lamballe-terre-mer.bzh/toussolidaires)

Tous solidaires, continuons à nous protéger et consommons local !

**Nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux**

**Nos commerces locaux trouvent des solutions encourageons-les !**  
Toujours dans le respect des gestes barrières

#TOUSOLIDAIRES  
▶ [lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)

LAMBALLE TERRE & MER  
Communauté d'agglomération

## TRANSPORT

## DISTRIBUS

- **MOBILITÉ** : Enquête sur la mobilité des personnes âgées en milieu rural

En partenariat avec l'agglomération de Lamballe Terre & Mer, des étudiants de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes mènent un projet dans le but d'améliorer la mobilité des personnes âgées et ainsi réduire leur isolement en milieu rural. Des questionnaires anonymes sont disponibles en ligne sur le site de Lamballe Terre & Mer : <https://bit.ly/mobiliteseniors> ou auprès de votre Mairie. Les versions papier sont à retourner avant le 15 janvier directement dans votre Mairie ou par courrier à : Lamballe Terre & Mer - Service Mobilités - 41 rue Saint-Martin - BP 90456 - 22404 Lamballe-Armor Cedex. Merci pour votre participation.

- **CONFINEMENT**

Depuis le dimanche 15 novembre les lignes 3 et 4 Terre & Mer ne circulent plus les dimanches jusqu'à nouvel ordre.

## ASSAINISSEMENT

GESTION DES ABONNÉS :  
PRIVILÉGIEZ LES  
DÉMARCHES EN LIGNE !

Pour éviter des déplacements inutiles en cette période de crise sanitaire, pensez que de nombreuses démarches peuvent être réalisées en ligne sur le site [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh)

**SERVICE EAU :**

- Demande d'ouverture d'un abonnement
- Résiliation d'un abonnement
- Demande de mise en place d'un prélèvement automatique
- Paiement des factures par carte bancaire (TIPI)

Contact : 02.96.50.13.56 ou [contacteau@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:contacteau@lamballe-terre-mer.bzh)

Vous pouvez également déposer votre index de consommation d'eau

- En envoyant une photo de votre compteur à l'adresse mail suivante : [contacteau@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:contacteau@lamballe-terre-mer.bzh)
- En communiquant votre index par téléphone au 02.96.50.13.56 ou par mail à [contacteau@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:contacteau@lamballe-terre-mer.bzh)

**SERVICE DECHETS MENAGERS :**

- Changement de situation ou réclamation
- Paiement des factures par carte bancaire (TIPI)
- Demande de prélèvement automatique
- Demande de badge d'ouverture des colonnes enterrées
- Jours de collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes
- Les tarifs des redevances
- Demande des horaires d'ouverture des déchèteries
- Demande de composteurs

Contact : 02.96.50.13.76 ou [contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh)

## ENVIRONNEMENT

ACCUEILLIR  
LES HÉRISSENS

Il est agréable de voir gambader ces petits mammifères dans nos jardins à la nuit tombée, mais pour que le hérisson puisse se promener en sécurité, quelques aménagements sont nécessaires car son territoire peut s'étendre sur plusieurs dizaines d'hectares. Un tas de bois, de foin ou de feuilles mortes, une pelouse rase et quelques petits passages de 6 à 8 cm au pied de votre clôture créeront un environnement propice aux hérissons mais attention à ne pas en créer vers une route.

PROTECTION DES AMPHIBIENS AUX LANDES  
DE LA POTERIE

Lamballe Terre & Mer a pour mission de protéger les sites classés Natura 2000 tels que le site des landes de La Poterie situées sur la commune de Lamballe-Armor. Elles constituent un lieu d'intérêt écologique majeur en Côtes d'Armor, en particulier concernant les amphibiens : onze espèces, toutes protégées, de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres y ont été observées. Cependant, une forte mortalité a été constatée en période de migration, lorsque les animaux tentent de rejoindre leurs habitats de reproduction situés de part et d'autre de la RD n°28.

Lamballe Terre & Mer, la Ville de Lamballe-Armor, le Conseil Départemental 22, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'association VivArmor Nature se sont associés pour trouver une solution pérenne à la protection de ces espèces.

Plusieurs actions sont menées en ce sens :

- En attendant qu'une solution pérenne soit trouvée, la RD28 sera fermée du 15 décembre 2020 au 15 mars 2021,
- Pour trouver une solution partagée par le plus grand nombre, des ateliers participatifs seront organisés.
- Les habitants qui le souhaitent sont invités à recenser les amphibiens (morts ou vivants) qu'ils croiseront sur leur chemin (au niveau de La Poterie et de Trégomar - Lamballe-Armor) afin de permettre aux institutions d'acquiescer davantage d'informations sur les espèces.
- Des sorties pédagogiques seront proposées à la population.

**Pour en savoir plus :**

Service Biodiversité et Bocage de Lamballe

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour se débarrasser des limaces qui se régalent de vos plus belles salades, plutôt que d'utiliser de l'antilimace auquel les hérissons sont mortellement sensibles, invitez ces mammifères à circuler chez vous, ils vous débarrasseront de ces nuisances et protégeront votre potager de manière écologique.



## DÉCHETS MÉNAGERS

### VIGILANCE TRI

Tous les emballages en plastique, en métal, les papiers et les cartonnets doivent impérativement être déposés en vrac dans votre bac ou sac jaune.

Pour gagner de la place dans votre bac ou sac jaune vous pouvez compresser les bouteilles en plastique dans le sens de la hauteur. Pour être recyclés, les bouchons doivent être revissés sur les bouteilles.

Les autres emballages peuvent être écrasés ou tassés mais en aucun cas imbriqués les uns dans les autres.

Ils sont triés individuellement selon leur matière et les agents de tri n'ont pas le temps de séparer les emballages imbriqués entre eux. Ils ne seront donc pas recyclés.

### CALENDRIER 2021

Les calendriers de collecte 2021 du service Déchets Ménagers ont été distribués dans votre boîte aux lettres au cours du mois de novembre. En cas de non réception, ils sont disponibles dans votre Mairie.

Les calendriers sont également téléchargeables à partir de janvier 2021 sur le site [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh) dans les rubriques Vivre & habiter-Gestion des déchets.

Le service Déchets Ménagers vous rappelle que les bacs doivent être sortis la veille au soir des jours de collecte et doivent être ramassés après le passage des camions de collecte.



### ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Pour les particuliers et les professionnels, les déchèteries sont ouvertes.

Pour protéger les usagers contre la COVID-19, des consignes sont à respecter à l'intérieur des déchèteries :

- Il est important que chaque usager trie correctement son chargement avant son arrivée en déchèterie afin de diminuer son temps de présence sur le site.
- Les distances entre les usagers doivent être respectées, c'est pourquoi un contrôle par un agent de sécurité sera réalisé à l'entrée de chaque déchèterie afin de ne pas avoir plus de 7 véhicules en même temps dans l'enceinte des déchèteries.
- La carte d'accès est obligatoire pour accéder aux déchèteries d'Erquy et Planguenoual. Tout usager sans carte se verra refuser l'accès.
- Les gardiens de déchèteries sont présents pour conseiller les usagers mais ils ne peuvent pas aider dans le déchargement des déchets.

Renseignements : 02.96.50.13.76 ou par mail à [contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh)

## ENFANCE-JEUNESSE

### ÉTÉ 2021 - RECRUTEMENT DU PERSONNEL

La direction enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer recherche pour ses activités de l'été 2021 des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires, surveillants de baignade...) et des directeurs (BAFD ou équivalent).

Les candidatures et CV sont à adresser, dès maintenant et au plus tard pour le vendredi 12 février à l'attention de : M. Le Président de Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint Martin, 22400 LAMBALLE-ARMOR.

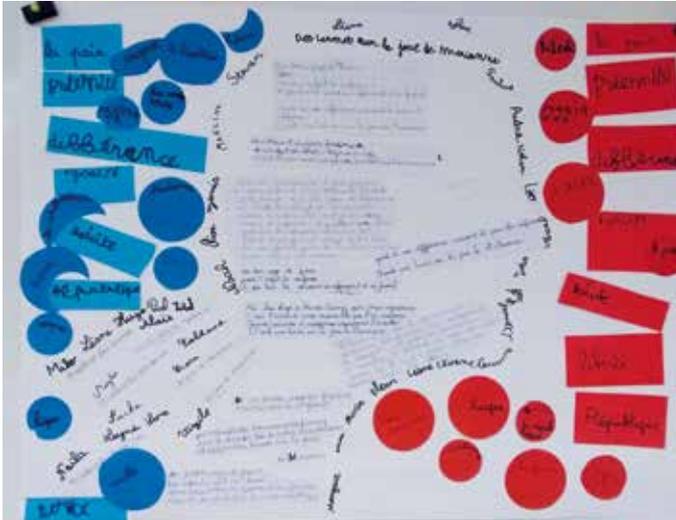
Ou par courriel à [enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh)

Renseignements au 02.96.50.59.54



## ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

## TRAVAIL SUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



Suite à l'hommage à Samuel Paty (le professeur assassiné), le jour de la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves des classes élémentaires de l'école François Levavasseur se sont lancés dans un travail sur les valeurs de la république.

Au travers de la lecture de textes, de l'écoute de chansons et de l'étude des symboles de la France, ils ont relevé et choisi un certain nombre de mots qu'ils ont ensuite mis en valeur au travers de productions d'arts visuels qui sont exposées dans l'école.

Ce travail sera poursuivi à différents moments tout au long de l'année afin de donner les meilleures chances possibles à ces jeunes élèves de devenir, demain, des citoyens respectueux de ces valeurs.

## ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

## FUTURS MARINS À SAINT-GUILLAUME ?



Depuis le 8 novembre 2020, les élèves de CE2/CM1 de Saint-Guillaume se sont lancés cheveux aux vents dans la grande course du Vendée Globe.

Chaque élève a choisi le skipper qu'il voulait suivre et chaque journée de classe commence par un point sur la course pour connaître le classement.

C'est là un bon moyen de travailler la géographie :

- la notion de méridiens et parallèles pour comprendre comment les skippeurs se repèrent en mer.
- la découverte des phénomènes météorologiques comme la force et la vitesse du vent. Les élèves ont également étudié les notions de dépression, d'anticyclone et de Pot au noir.



Bien entendu, il est aussi question de la vie des skippeurs à bord de leur bateau : comment se nourrissent-ils, comment dorment-ils ?

Les enfants vivent là un projet très intéressant, puisqu'il permet de travailler différentes matières simultanément (expression orale, écrite, recherche...) et surtout il fait le lien avec l'actualité, ce qui est une des priorités du projet éducatif de l'école à savoir s'ouvrir sur le monde extérieur en suivant l'actualité !

## COMPAGNONS DE SAINT- JACQUES REPAS ANNUEL DE L'ASSOCIATION

« Cher(els Ami(els),  
Compte tenu de la  
situation sanitaire  
actuelle et de celle  
incertaine à venir, nous  
ne pouvons nous projeter  
dans l'avenir immédiat,  
nous en sommes  
désolés. Mais le premier  
dimanche de février  
comme il est de coutume  
depuis plus de dix ans  
nous ne pourrions pas  
vous servir de repas.  
Ce n'est que partie re-  
mise, nous vous donnons  
rendez-vous au dimanche  
6 février 2022.  
Prenez soin de vous. »

## LE CERCLE CELTIQUE FLEUR D'AULNE

« Le président et les  
membres du Cercle Cel-  
tique « Fleur d'Aulne » vous  
offrent en ce début d'année  
2021 leurs meilleurs vœux  
de santé, de bonheur,  
de joie et de paix. Dans  
l'espoir que l'on tourne vite  
la page 2020.  
L'assemblée générale du  
Cercle prévue le 16 janvier  
2021 est reportée à une  
date ultérieure.  
Bloavez Mad et Bonn  
Anaèy ! »

## GYMNASTIQUE ALBANAISE



« L'Association de Gymnastique Albanaise a repris ses cours en septembre 2020 avec le protocole sanitaire engendré par la COVID 19, soit les trois séances de gymnastique tonique le mardi, gymnastique douce le mercredi et le full dance le jeudi et cela jusqu'aux vacances de la Toussaint.  
Depuis le confinement nos trois animateurs nous proposent des cours en vidéo ou en visioconférence ou sur facebook, ce qui nous permet de ne pas perdre nos activités. Et nous les remercions.

Nous espérons reprendre notre programme de gymnastique en janvier 2021. C'est pour nous le vœu pour commencer cette nouvelle année.  
La Présidente, les membres du bureau de l'Association de Gymnastique Albanaise présentent à la municipalité de Saint-Alban, aux adhérents, aux Albanais et Albanaises, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. »



## UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE PROGRAMME DES CONFÉRENCES DE JANVIER

Le programme ci-dessous a été établi en accord avec les conférenciers, mais les difficultés sanitaires peuvent les contraindre à des changements de lieu des conférences ou même à des annulations.

Les mises à jour seront sur le site : [utlcotedepenthièvre.weebly.com](http://utlcotedepenthièvre.weebly.com)

### Jeudi 7 janvier

**14h30 (lieu à préciser)**  
**Georges LE MOËL : professeur honoraire, auteur**

#### **Anatole Le Braz en Amérique**

Illustre écrivain-conférencier-préfacier breton, le Costarmoricain Anatole Le Braz (1859-1926) est celui qui a le mieux pénétré l'âme bretonne. Il a voué ses ouvrages à la Bretagne et aux Bretons, dont il a extrait la poésie. Sous l'égide de l'Alliance française, Anatole le Braz fut « l'ambassadeur » de la cause bretonne et française aux Etats-Unis d'Amérique.

### Jeudi 14 janvier

**14h30 - ERQUY- Ancre des Mots**  
**Sylvain BLAIS : maître de conférences, géosciences. Rennes**

#### **Histoire géologique du Massif armoricain**

Le Massif armoricain est un puzzle où 3 grandes chaînes de montagnes se sont succédées. Il est un véritable musée géologique à ciel ouvert où l'histoire, commencée il y a 2 milliards d'années se continue à l'heure actuelle.

### Jeudi 28 janvier

**14h30 - Casino de Pléneuf-Val-André**  
**Dr Jean-Claude KOUYOUNDJIAN : Médecin référent à l'hôpital Henri Mondor Créteil**  
**Les perturbateurs endocriniens**

Contact : [utlcdpenth22@gmail.com](mailto:utlcdpenth22@gmail.com)



## LES RANDONNOUS ALBANAIS

**Les Randonneurs Albanais organiseront en fonction des mesures sanitaires leur 15<sup>ème</sup> Randonnée au Profit des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest qui devrait avoir lieu à Saint-Alban le dimanche 7 Mars 2021.**

Le lieu de rendez-vous sera précisé dans le prochain écho.

Départ libre de 8 h 30 à 11 h.

4 circuits, ouverts à tous, vous sont proposés :

- 5 km autour de Saint-Alban jusqu'au Temple de Pléneuf-Val-André
- 10 km par Saint-Guillaume, le Chesnay jusqu'à la Flora
- 15 km par Saint-Guillaume, les Vallées, le Val-André, la Flora
- 20 km par Saint-Guillaume, Saint-Mathurin, Nantois, le Val-André, la Flora, retour commun à tous les circuits par le Temple jusqu'au complexe Sportif René Rouget.

Pour participer, il suffit de venir s'inscrire et de verser 5 € par personne (minimum), de prévoir des vêtements en fonction de la météo et de bonnes chaussures.

Le bénéfice sera versé en totalité à l'association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest pour ses 2 écoles : chiens guides d'Angers (49) et de Pont-Scorff (56).

Pour la 12<sup>ème</sup> année, collecte de vieilles lunettes que vous pouvez déposer à la Mairie ou le jour de la randonnée au foyer du complexe sportif René Rouget. Une boîte sera mise à votre disposition.

Les Randonneurs Albanais rendent hommage à Patrick HINGANT, Président, Claude LUCAS initiateurs de cette randonnée et à Lucien LEMEE à qui cette journée tenait à cœur.

## COMITÉ DES FÊTES

« Les membres du bureau du Comité des Fêtes vous souhaitent une bonne année 2021 ! Pleine de joie et de santé.

Nous ne vous avons pas donné beaucoup de nouvelles l'année passée, puisque tout a été malheureusement annulé.

Mais nous espérons vous retrouver lors de nos prochaines manifestations estivales. En tout cas, le calendrier des fêtes a été établi en ce sens.

Et continuez à prendre soin de vous ! »

## CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

**LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE**

Le Président Alain MARIE, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration présentent à Madame le Maire, au Conseil Municipal, aux Employés de la Commune, aux Commerçants et partenaires du club, à tous les Adhérents et futurs Adhérents, à tous ceux qui apportent une aide à la vie de notre Association sans oublier les Clubs voisins, LEURS VŒUX LES PLUS SINCÈRES DE SANTÉ, JOIE ET BONHEUR POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE. »

**INFORMATIONS SUITE AUX CONSIGNES SANITAIRES NATIONALES CONCERNANT LA COVID 19.**

**En cas de changement vous serez prévenus par votre Club le moment venu. Merci de votre compréhension.**

### MARCHE DOUCE :

Les lundis 4 – 11 – 18 et 25 janvier, rendez-vous sur le parking du Poirier à 14h30 pour se rendre sur un parcours de marche douce. (SOUS RÉSERVE)

### PISCINE – AQUAGYM :

Les mardis 5 – 14 – 12 – 19 et 26 janvier de 16h à 17h à la Piscine des Monts Colleux à Pléneuf Val André, cours d'aquagym réservés aux adhérents inscrits à cette discipline. (SOUS RÉSERVE)

### CLUB DU JEUDI

Les adhérents seront informés de la date de reprise du club du jeudi dès que cela sera possible.

### ASSEMBLEE GENERALE

Vu la situation sanitaire, celle-ci sera repoussée à une date ultérieure.

### Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE 02.96.32.96.59

- Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62

- Martine LAPLANCHE 02.56.44.16.15

## AGENDA

Au vu de la situation sanitaire actuelle, les représentations de l'association théâtrale de Saint-Alban sont annulées pour janvier et février 2021.

## ETAT CIVIL

### DÉCÈS

- 9 novembre : **Françoise MINEC** épouse LADAN
- 13 novembre : **Renée NIVET** épouse LEGAL
- 27 novembre : **Hélène CHARPENTIER** épouse LAMY

## URBANISME

### PERMIS DE CONSTRUIRE

- **ROUXEL Didier et Nathalie**  
Impasse du Clos Bidan - *Maison*
- **ESTEFFE Benoît**  
La Ville Cochard - *Maison*
- **PREMIER Marjolaine**  
3, La Coudraye - *Extension maison*
- **HERMANGE Nicolas – PERRIN Stéphanie**  
2, Impasse de Beau Soleil - *Garage*

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **BINET Anne-Laure**  
8, rue du Pré de la Vigne - Clôture
- **REYNAUD André**  
7, rue de la Vieille Lande - Clôture
- **LACRUZ Valérie**  
2, L'Oeillet - Pose fenêtre de toit
- **ANDRIEUX Marie-Christine**  
Impasse du Clos Bidan - Division de terrain
- **GOUEDARD Yvon**  
14, rue des Prés Côtiers - Clôture
- **JEGOU Jacques**  
16, rue du Pré de la Vigne - Clôture
- **RICHARD Gaëtan – LECOCCQ Anastasia**  
Impasse du Clos Bidan - Adjonction d'un carport
- **DUPLAY Paul**  
2, La Bas de la Source - Ravalement de façade
- **THOMAS Gérard**  
2, rue de la Croix de la Mission - Modification aspect extérieur
- **CADIN Robert**  
13, Chemin des Venelles - Abri de jardin et clôture
- **DEPREZ Pierre**  
14, La Maison Neuve - Clôture

## ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 décembre 2020 pour le bulletin de février

- Recherche heures de ménage, repassage et autres. Tél. 06.37.78.43.26
- Vends bois de chauffage chêne coupé et fendu en 40 cm. Abattu en octobre 2019. A prendre sur place. La corde : 230 € / le stère : 75 €. Tél. 06.70.84.57.05